



Application des articles 196 et 200 du *Code de la sécurité routière*

Ces articles stipulent que la Société peut suspendre un permis ou le droit d'en obtenir un et interdire la remise en circulation d'un véhicule, dans le cas où une personne ne détient pas de contrat d'assurance responsabilité.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Le formulaire doit être utilisé dans les deux situations suivantes :

- pour demander une suspension pour un accident sans assurance (y compris le bris d'entente), auquel cas il faut remplir les sections 1, 2 et 3 et expédier la demande par la poste seulement;
- pour demander la levée, le règlement ou l'annulation d'une suspension, auquel cas il faut remplir les sections 1, 2 et 4 et expédier la demande par télécopieur.

Comme spécifié dans l'article 196 du *Code de la sécurité routière*, la demande sera refusée si :

- les dommages réclamés sont de 500 \$ ou moins;
- le véhicule non assuré était :
 - soit légalement stationné,
 - soit en la possession d'un tiers l'ayant volé ou pris sans permission,
 - soit en la possession d'un tiers pour remisage, réparation ou transport;
- seuls le véhicule non assuré ou les effets mobiliers qu'il contenait ont subi des dommages dans l'accident;
- le conducteur ou la conductrice était propriétaire d'un véhicule routier pour lequel il ou elle détenait le contrat d'assurance de responsabilité requis en vertu de la *Loi sur l'assurance automobile*.

Documents à fournir par le créancier lors d'une demande de suspension :

Le créancier doit fournir à la Société la preuve qu'il a effectué une démarche de remboursement auprès de la tierce partie avant de faire une demande de suspension. La Société refusera la demande si le créancier n'a pas d'abord fait cette démarche.

De plus, il doit envoyer **seulement un des documents suivants** : le rapport d'accident, le constat amiable ou le document rempli par les parties lors de l'accident. Il ne doit pas inclure de photos ni d'autres documents constituant son dossier de réclamation.

Toute demande incomplète sera refusée par la Société.

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

Section 1 – Renseignements sur la demande

Il est obligatoire de fournir les renseignements suivants :

- les renseignements sur le créancier;
- l'adresse et les numéros de téléphone et de télécopieur du créancier;
- la date de l'accident;
- les renseignements sur l'identité du représentant du créancier (demandeur).

Le demandeur doit signer et dater la demande.

Section 2 – Renseignements sur la tierce partie

Cochez la case appropriée, selon que la tierce partie est une personne physique ou une compagnie. **Il est obligatoire de fournir les renseignements suivants :**

- les renseignements sur le véhicule;
- le montant des dommages;
- les renseignements sur la ou le propriétaire, y compris sa date de naissance (année-mois-jour) ou son numéro de permis de conduire, si la tierce partie est une personne physique;
- le numéro de dossier à la Société (numéro de dossier inscrit sur le certificat d'immatriculation d'un véhicule appartenant à l'entreprise ou à l'organisme, si la tierce partie est une compagnie).

Dans la situation où le conducteur ou la conductrice n'est pas propriétaire du véhicule, vous devez fournir les renseignements sur cette personne, y compris le numéro de permis de conduire. En l'absence de celui-ci, inscrivez la date de naissance.

Section 3 – Demande de suspension à la Société (y compris le bris d'entente)

- Raison de la demande : cochez un seul choix.
- Documents joints à la demande : cochez les documents qui sont joints à la demande. Pour un rapport d'accident, inscrivez le numéro d'événement (17 caractères alphanumériques).

Section 4 – Demande de levée, de règlement ou d'annulation de la suspension

- Fournissez la date de la dernière demande faite à la Société pour ce dossier.
- Cochez un seul choix parmi les choix offerts.



Demande de suspension pour un accident sans assurance (ASA)



Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Application des articles 196 et 200 du *Code de la sécurité routière*

Ce formulaire doit également être rempli pour une demande de levée, de règlement ou d'annulation d'une suspension.

Section 1 – Renseignements sur la demande

Renseignements sur le créancier		Demandeur	
Nom de la compagnie		Nom	
Adresse		Prénom	
Province	Code postal	Titre	
Téléphone	Télécopieur	Téléphone	Poste
Numéro de dossier (réclamation)	Date de l'accident Année Mois Jour	Signature	Date Année Mois Jour

Section 2 – Renseignements sur la tierce partie

Renseignements sur le propriétaire du véhicule		Personne physique		Compagnie	Renseignements sur le véhicule
Nom et prénom ou nom de la compagnie		Nom et prénom		Numéro de plaque	
Adresse		Adresse		Marque	
Province	Code postal	Province	Code postal	Modèle	Année
Numéro de permis de conduire ou date de naissance ou numéro de dossier à la Société		Numéro de permis de conduire ou date de naissance		Montant des dommages	\$

Section 3 – Demande de suspension à la Société (y compris le bris d'entente)

Raison de la demande		Documents joints à la demande	
<input type="checkbox"/> La tierce partie a déclaré ne pas avoir d'assurance responsabilité. <input type="checkbox"/> La tierce partie n'a pas donné suite à la demande de remboursement. <input type="checkbox"/> La tierce partie ne respecte pas l'entente de remboursement (réactivation).		<input type="checkbox"/> Rapport d'accident ► Numéro d'événement <input type="checkbox"/> Constat aimable <input type="checkbox"/> Autres (échange d'information) <input type="checkbox"/> Preuve de démarche	

Section 4 – Demande de levée, de règlement ou d'annulation de la suspension

Date de la dernière demande	Raison de la demande
Année Mois Jour	<input type="checkbox"/> La tierce partie a fourni une preuve d'assurance valide au moment de l'accident (annulation). <input type="checkbox"/> La tierce partie a payé en totalité la somme due (règlement). <input type="checkbox"/> La tierce partie a pris entente pour le remboursement des dommages (levée). <input type="checkbox"/> La tierce partie est exonérée du remboursement (règlement).

Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.

POUR TRANSMETTRE LA DEMANDE

Par courrier : Service de la saisie et de la disposition des véhicules
Société de l'assurance automobile du Québec
Édifice Jean-Lesage
333, boulevard Jean-Lesage, N-4-33
Case postale 19600, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 8J6

SI LA SECTION 4 EST REMPLIE

Par télécopieur : 418 644-3272 ou 1 855 705-7227

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION

Par téléphone : 418 643-5506 ou 1 800 561-2858